

# Ecole Xavier Marmier 25560 Frasne

## Compte rendu du Conseil d'école du 9 novembre 2006

### Participants

Enseignants de l'école : Mmes Poulin Hélène, Chauvin Christelle, Dantan Evelyne, Rolet Fabienne, M. Greffier Sébastien, Defrasne Jean-Claude, Ryser Jean-Marc.  
Représentants des parents : Mmes Fournier Patricia, Mouraux Géraldine, Trouttet Valérie, Viennet Nathalie, Brischoux Damienne, Cousin Nelly.  
Représentant la mairie : Mme Laurence Jacquin.  
Excusés : M. Humbey Jean-Charles (adjoint au maire), M. Greusard, DDEN

### Changements dans l'équipe

- Retour de M. Sébastien Greffier qui complète le mi-temps de Mme C. Chauvin.
- Marie Carine, notre aide éducatrice termine son contrat mi février.
- Notre EVS de l'an dernier a démissionné pour des raisons familiales. Une nouvelle demande a été faite. Nous attendons la réponse.

### Installation du Conseil d'école

Résultats des élections du 14 octobre 2006 : 86 votants sur 230 inscrits, soit un taux de participation de 37,39 %. La liste présentée par l'association des parents a obtenu 84 voix et il y a eu 2 bulletins blancs ou nuls.

Sont donc élus :

Titulaires : Mmes Barthod Stéphanie, Chambelland Sophie, Fournier Patricia, Mouraux Géraldine, Trouttet Valérie et Viennet Nathalie.

Suppléants : Mmes Brichoux Damienne, Boîteux Véronique, Jacqué Karine, Cousin Nelly, Marmier Dominique et M. Jannick Schönleber.

### Le Conseil d'école

Chaque année est constitué un Conseil d'école composé des membres suivants :

- Le directeur et les maîtres de l'école
  - Le Maire ou son représentant et un conseiller municipal
  - Un maître du RASED
  - Les représentants des parents d'élèves (autant de représentants que de classes)
  - Le Délégué départemental de l'éducation nationale.
- D'autres personnes peuvent également assister aux réunions : l'Inspecteur, mais aussi des personnes invités par le directeur pour des raisons particulières : médecin scolaire, etc...

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation du résultat des élections. Il peut également être réuni à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le Conseil d'école :

- vote le règlement intérieur
- donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école (moyens alloués à l'école, intégration d'enfants handicapés, activités périscolaires, sécurité ...)
- adopte le projet d'école sur proposition de l'équipe pédagogique
- donne son accord pour l'organisation d'activités éducatives complémentaires
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux en dehors des heures scolaires
- est informé sur le principe de choix des manuels, l'organisation des aides spécialisées et sur les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

### Vote du règlement.

Le règlement est reconduit pour l'année scolaire.

### Effectifs

Classe 1 :	Evelyne Dantan :	25 CP
Classe 2 :	Hélène Poulin :	23 CP – CE1
Classe 3 :	C. Chauvin, S. Greffier :	23 CE1 – CE2
Classe 4 :	Fabienne Rolet :	25 CE2 – CM1
Classe 5 :	J-M Ryser, C. Baudin :	25 CM1 – CM2
Classe 6 :	J-Claude Defrasne :	24 CM2
Regroupement d'Adaptation : Françoise Vallet		
<b>Total : 145 élèves</b> (Moyenne 24,17 élèves par classe)		

L'an prochain, les prévisions d'effectifs se montent à 129 enfants, soit 21.5 de moyenne par classe.

### Bilan des crédits communaux 2006

Nous disposons de 7440 €. Actuellement, nous en sommes à 6553 € environ. Nous allons préparer une commande complémentaire dans les jours qui viennent.

### Projet d'école 2006 - 2009

Présentation des principaux axes retenus

- **Domaine pédagogique :**  
La maîtrise des langages sous toutes ses formes, comme outil de communication.
- **Domaine éducatif :**  
Former des citoyens d'Europe par une ouverture sur l'environnement international.

Les actions projetées (cf annexe)

## Vie et activités de l'école

### Evaluations CE2

Elle a eu lieu dans la Semaine du 11 septembre.

Résultats :

<b>Français</b>	<b>79.3 %</b>
Production de textes	90.6 %
Reconnaissance des mots	96.1 %
Ecriture et orthographe	4.5 %
Compréhension	80.5 %

<b>Mathématiques</b>	<b>70.2 %</b>
Espace et géométrie	66 %
Grandeurs et mesures	61.8 %
Exploitation de données numériques	78.2 %
Calcul	71.8 %
Connaissance des nombres	74.1 %

Les disparités sont nombreuses entre les enfants. Pour quelques-uns d'entre eux, des actions personnalisées de remédiation ont été mises en place (les PPRE).

### Evaluations CE1

Pour la première fois cette année, des évaluations nationales ont eu lieu à ce niveau. Par le jeu des PPRE et d'activités de remédiation, le but est de permettre à tous les enfants d'atteindre le niveau de fin de cycle 2.

### Piscine

Le vendredi de 15 h 15 à 16 h. Départ du car à 14 h 35, retour vers 16 h 40. Dates :

- du 8 septembre au 10 novembre : classes 1 et 6
- du 17 novembre au 19 janvier : classes 3 et 5
- du 2 février au 13 avril : classes 2 et 4

Un accompagnateur par classe facilite le rhabillage des petits. Activité gratuite pour les enfants (prise en charge totale par la commune).

### USEP

- Foot au mois d'octobre avec cette année deux équipes CM2 garçons et 1 équipe filles
- Handball en décembre pour le secteur de Frasnay.

### Moniteur sportif

Michel Vuillemin est rémunéré par la CFD. Les activités pour cette année scolaire :

- Premier trimestre : orientation pour les classes 5 et 6 ; parcours sportifs de découverte pour les classes 1 et 2.
- Troisième trimestre : VTT pour les classes 3 et 4, athlétisme pour les classes 1 et 2.
- Deuxième trimestre : ski pour les classes 3, 4, 5 et 6.

### Ski de fond

La réunion d'organisation aura lieu fin novembre. Une information va être faite pour solliciter des candidats au stage d'accompagnateur et des volontaires pour le transport du matériel. Le système actuel de location par le ski-club sera reconduit (2 € par séance). C'est la formule la plus économique pour les familles qui ne sont

pas équipées. La commune finance 5 déplacements sur le site de La Bourre en cas d'absence de neige ?

### Cross

Il est reporté au printemps.

### Langues vivantes :

Cette année, sont enseignés :

- L'anglais et l'allemand au CM1 et au CM2, à raison de 1 h 30 par semaine.

- L'anglais seulement au CE2.

Deux intervenants extérieurs assurent les cours :

- Mme Bernard : l'allemand
- Mme Devillers, l'anglais.

Le conseil d'école relève unanimement l'insuffisance des moyens alloués par l'administration pour l'enseignement des langues vivantes :

- L'enseignement effectif ne commence qu'en novembre, c'est-à-dire avec deux mois de retard sur le début de l'année scolaire, alors que c'est un enseignement obligatoire figurant au programme.
- Les CM2 sont 29 en cours d'anglais.
- Les parents sont de moins en moins nombreux à choisir l'allemand : ils hésitent à choisir cette langue car son avenir semble compromis à l'école (un seul groupe pour 15 enfants sur 3 niveaux). Comme un seul enfant était inscrit en Allemand en CE2, le conseil des maîtres a décidé en accord avec la famille de ne pas dispenser cet enseignement cette année. Chez les CM1, 2 enfants continueront d'étudier l'allemand, ils sont associés au groupe de CM2. Devant l'incertitude pour l'an prochain, le troisième germaniste a préféré changer de langue vivante.

### Jeunesses Musicales de France

Cette activité concerne les enfants de cycle 2 et 3 avec 2 concerts pour chaque cycle.

- Jeudi 5 octobre 2006 : « Volanoro ». Musiques du monde : conte et chants malgache (cycle 2)
- Jeudi 10 mai 2007 : « Duo con fuoco ». Musique classique pour violon et violoncelle (cycle 2)
- Jeudi 9 novembre 2006 : « Nicolas Jules ». Musiques actuelles chant et guitare (cycle 3)
- Jeudi 24 mai 2007 : « Les mouettes ». Musiques actuelles en trio vocal a capella (cycle 3)

Le prix de l'abonnement aux deux concerts est de 6 €.

Avec le transport, cette activité reviendra à 11 € par enfant. L'association de parents participe à hauteur de 3 € par enfant. La participation des familles est de 6 € et le reste est pris en charge par la coop. Le paiement se fait selon les mêmes modalités que l'an dernier. Cette année, les séances ont lieu au théâtre de Pontarlier.

## **Projet Comenius**

Thème général du projet (2005-2006-2007) : « L'égalité des chances entre garçons et filles ».

Thème de l'année 2006-2007 : « La famille : loisirs et tâches de chacun ».

La première réunion internationale des enseignants partenaires pour l'année 2006-2007 a eu lieu en France, à Frasne, du 15 au 20 octobre 2006. L'Espagne, l'Allemagne, la Pologne, la Roumanie et la Bulgarie étaient représentées (les partenaires turcs n'ont pas pu venir pour raisons de santé). En tout, 14 enseignants ont été logés dans les gîtes du village. Le séjour s'est déroulé selon 5 axes :

- Ateliers de travail : échanges et réflexions pédagogiques.
  - Connaissance du système éducatif du pays.
  - Présentation de séquences pédagogiques par les enseignants français.
  - Activités de formation des enseignants.
  - Activités culturelles et découverte de la région.
- Remerciement à tous ceux qui ont œuvré à la réussite du séjour :

- La municipalité,
- Les parents, et en particulier les interprètes,
- Les enseignants qui ont accepté d'ouvrir leurs portes,
- Toute l'équipe de l'Inspection de Pontarlier.

## **Les peuples du monde**

Comme nous travaillons sur les différents pays avec le projet Comenius, nous allons proposer aux enfants l'intervention d'un conférencier sur le thème des « Peuples du Monde ». Son intervention aura lieu le 23 novembre, ce qui permettra une exploitation avant les congés de Noël.

## **Semaine du goût**

Tous nos remerciements à M Morel qui cette année encore a su captiver l'attention de deux classes de l'école. Les enfants se sont rendus au Restaurant des Tourbières et ils ont confectionné par groupe un délicieux dessert, le même que celui qu M. Morel avait présenté sur France 3 le samedi précédent.

## **Musique**

Rémunéré par la CFD. Monsieur Barbier continue cette année de dispenser son enseignement au cycle 2.

## **11 Novembre**

Cette année, c'est le quatre-vingt-dixième anniversaire de la bataille de Verdun. La commune a proposé aux enfants de l'école de déposer un bouquet de fleurs sur la tombe des soldats morts pendant les guerres. De nombreux enfants se sont portés volontaires.

## **Coopérative scolaire**

Montant de la cotisation maintenu, tarif dégressif si plusieurs enfants dans l'école (10 €, 9 €, 8 €).  
Projet de budget (voir annexe).

## **Photographie scolaire**

Prise de vue à l'intérieur à cause du mauvais temps. Les photos sont affichées dans le préau, sans obligation d'achat. 30 % des bénéfices restent à la coop.

## **PPMS**

M. Greffier remplace Mme Bosdure pour la gestion des incidents.

## **BCD**

Le départ de Marie-Carine en février (fin de son contrat) va nous poser un gros problème pour l'organisation et l'entretien de la BCD. La présence d'une aide éducatrice à mi-temps a entraîné un développement important de la BCD : nombreux abonnements et achats d'ouvrages, informatisation des emprunts, activités de recherches avec BCDI2 école, etc...

Après son départ, les tâches qu'elle assume seront réparties entre les enseignants (enregistrement des livres, gestion du stock et des prêts) et des parents volontaires (rangement, réparations, couverture de livres).

## **Centre de loisirs périscolaire**

Trois personnes encadrent désormais les enfants, ce qui a permis de porter la capacité d'accueil à 42 enfants.